

| | | |
|---|---|--------------|
|  | ENREGISTREMENT | ENG PCP 145 |
| | DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION CENTRE PEDIATRIQUE DES COTES 9 Chemin des Côtes Montbron 78350 LES LOGES EN JOSAS Tél : 01.39.24.18.18 / Fax : 01.39.56.84.56 | Version : 2 |
| | | Date : |
| | | Page 1 sur 2 |

INFORMATIONS SCOLAIRES

Votre enfant est accueilli au Centre Pédiatrique des Côtes. Il doit rester inscrit dans son école d'origine. Dans un premier temps, il sera évalué par les enseignantes spécialisées de l'Unité d'Enseignement interne au centre (UE). Selon ses besoins scolaires, **la coordonnatrice pédagogique de l'UE** proposera une scolarisation à l'intérieur de l'UE ou bien dans un établissement scolaire proche. Dans ce dernier cas, elle entrera en contact avec vous pour vous demander les documents nécessaires à son inscription à l'extérieur du centre.

Afin de pouvoir organiser sa scolarité, merci de nous faire parvenir :

- La copie du Livret de Famille ou un Acte de Naissance
- 4 Photos d'identité
- L'attestation d'Assurance Scolaire
- La copie des bulletins ou des LSU (Livret Scolaire Unique) de l'année précédente et/ou de l'année en cours

Pour que les enseignantes puissent assurer au mieux la continuité des apprentissages, nous vous remercions de compléter avec le plus grand soin la **fiche scolaire**, avec les noms et coordonnées précises de son école / collège / lycée, ainsi que son parcours scolaire. Le lien avec l'équipe enseignante de son établissement d'origine est essentiel pour garantir à votre enfant le moins de rupture possible dans sa scolarité.

Les transports :

Concernant les enfants scolarisés en école primaire à l'extérieur, les transports sont assurés par le Centre Pédiatrique des Côtes.

Pour les enfants scolarisés au collège à l'extérieur, dans un objectif d'autonomie, ils utilisent les transports en commun (sauf contre-indication médicale). Pour cela chaque enfant devra être en possession d'une Carte de transport mensuelle ou annuelle (Imagin'R ou pass Navigo zone 4-5) financés par les parents ou tuteurs dès le 1^{er} jour d'école. Dans le cas contraire, une facture vous sera adressée.

Les fournitures scolaires :

Les **fournitures scolaires** restent également à la charge des parents ou du tuteur. Pour les élèves scolarisés en élémentaire au sein de l'Unité d'Enseignement du Centre Pédiatrique des Côtes, vous trouverez une liste des fournitures en page 2 de ce document.

Les **livres scolaires perdus ou détériorés** seront facturés aux parents ou au tuteur.

Une **assurance Responsabilité Civile** ou à défaut une assurance scolaire est obligatoire

| | | |
|---|---|--------------|
|  | ENREGISTREMENT | ENG PCP 145 |
| | DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION CENTRE PEDIATRIQUE DES COTES 9 Chemin des Côtes Montbron 78350 LES LOGES EN JOSAS Tél : 01.39.24.18.18 / Fax : 01.39.56.84.56 | Version : 2 |
| | | Date : |
| | | Page 2 sur 2 |

LISTE DES FOURNITURES POUR LES ELEVES D'AGE ELEMENTAIRE SCOLARISES
DANS L'UNITE D'ENSEIGNEMENT DU CENTRE DES COTES

Le matériel de réserve sera rangé dans les casiers de la classe. Tout doit être marqué au nom de l'enfant.

- un cahier de brouillons Seyes 17x22 96 pages avec un protège-cahier **noir**
- une ardoise effaçable + effaceur + 5 ou 6 feutres effaçables (à réapprovisionner à **chaque vacances**)
- deux porte-vues (lutins) **les plus épais possible**
- une pochette en carton à rabats avec élastiques 21X29,7
- **une trousse avec :**
- quatre stylos (bleu, vert, noir, rouge) (*pour le bleu, de préférence, un stylo **effaçable** avec des **recharges** type « Pilot Frixion », à réapprovisionner régulièrement*)
- 2 surligneurs (dont un jaune)
- une règle 20 cm pour CP/ CE1 ; 30 cm pour CE2/CM1/CM2
- une équerre (pas pour le CP)
- un compas de bonne qualité (pas pour le CP)
- une gomme
- 5 ou 6 bâtons de colle (à réapprovisionner à **chaque vacances**)
- 4 ou 5 crayons à papier
- une paire de ciseaux
- un taille crayon
- **une deuxième trousse avec :**
- des crayons de couleur
- des feutres

N'achetez pas d'agenda car nous utilisons l'agenda de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc qui est fourni par la mairie de Buc aux écoles dans le cadre de leur Festival de la BD annuel.

Notre école a un blog dont les textes sont écrits par les élèves.

<http://blog.ac-versailles.fr/ecoleducentredescotes/>

Il est hébergé sur une plate-forme de l'Education Nationale et n'est pas référencé dans les moteurs de recherche, ce qui protège la vie privée de votre enfant.

Je vous invite à le visiter en sa compagnie et à le consulter régulièrement. Tout au long de l'année, nous y mettons des textes et photos sur notre vie de classe et nos sorties.

Je vous souhaite une bonne visite.

Frédérique VIELH-ANSQUER
 Coordonnatrice de l'Unité d'enseignement du Centre des Côtes
 9, Chemin des Côtes Montbron
 78 350 Les loges en Josas
 01 39 24 18 00 poste 220
ecole.chateau@centredescotes.com